

Le leadership africain ou la conciliation nécessaire entre la légalité et la légitimité !

L'Afrique a mal à son leadership, cela est connu. Elle commence à constater que ce mal trouve son origine dans la faible légitimité de ses responsables. Les leaders sont souvent hermétiques à l'alternance, aux valeurs d'éthique ou de transparence, s'éloignent des réalités et de leur vocation première qui est de nous servir ! Ils sont pourtant consacrés par les textes qui, dans les domaines politiques, socio économiques, culturels, gouvernent officiellement nos pays. Ils sont ainsi légalement investis, prêtent serment, sont internationalement reconnus...La légalité donnant ainsi un cadre acceptable à une situation anormale. Le leader s'impose, souvent sans aucune possibilité de recours en raison de la loi, entraînant quelques fois des réactions dangereuses au détriment de nos pays et du continent.

Il faut un nouveau leadership à l'Afrique. Ce nouveau leadership verra d'autant plus aisément le jour qu'à tous les niveaux (politiques, sociaux, économiques) nous nous employons à faire coïncider la légalité et la légitimité.

La légitimité est seule capable de créer la collaboration fertile entre la population et le leader, seule à même d'aider le continent. La légitimité repose d'abord sur les qualités du leader et ensuite son mode d'accès et d'exercice des responsabilités. Le leader, qu'il soit à la tête d'un Etat ou d'une entreprise doit avoir une capacité d'entraînement réel, être en phase avec la population, représentatif de celle-ci, compétent et avoir comme aspiration unique de satisfaire les attentes de ceux qui l'ont mandaté. Le leader doit pouvoir être désigné sans équivoque par l'unanimité ou la majorité de ses mandants. Qu'il occupe un pouvoir politique ou social, l'exécution de son mandat est à évaluer. Il est enfin souhaitable que le choix porté sur la personne du leader soit renouvelé de manière périodique ne serait-ce que pour évaluer son aptitude à remplir son cahier des charges. La limitation des mandats est à ce titre un élément qui facilite les alternances, l'exercice des responsabilités par un plus grand nombre de personnes, diffusant ainsi l'idée et les facultés de leadership parmi la population.

La légalité, dont l'impact est moins évident sur le progrès collectif, n'en est pas moins indispensable. Elle s'impose à nous par les écrits régissant l'essentiel de la vie collective. Nous vivons dans un monde formel qui repose sur des textes, à une époque où certaines valeurs (liberté et égalité entre les hommes, promotion du genre, laïcité, interrelation entre les hommes et les nations...) devenues universelles sont inscrites dans un cadre légal nous imposant un mode de fonctionnement standard. Cette légalité se traduit par des textes, procédures et pratiques contraignants, lourds, incompréhensibles pour la plupart des populations. Ces attributs légaux se révèlent souvent en décalage avec les capacités de la population, avec les cultures et les pratiques populaires.

La légalité est indispensable mais la légitimité est souhaitable. Il devient donc nécessaire de faire concilier les deux afin que l'une et l'autre s'accompagnent, s'inspirent, se soutiennent pour finir par devenir les sœurs siamoises d'une famille de démocratie et prospérité. Pour ce faire, en Afrique, il nous faut envisager plusieurs réflexions afin d'aboutir à une évolution des mentalités, à une réorientation de nos décideurs et à quelques réformes permettant de mieux faire coïncider la légitimité et la légalité pour le bonheur de tous.

La légitimité est induite par le leader lui-même d'abord. De son attitude, son parcours, ses idées et ses actions, il agira sur sa propre légitimité. Le leader doit cultiver l'exemplarité, la proximité, le souci de l'amélioration du sort des populations et agir dans ce sens. Il doit faire montre d'un souci permanent de l'intérêt général. Le politique agira, avant son accès aux responsabilités et pendant ses charges, pour défendre et promouvoir les droits collectifs au dépend des individualités. Le responsable économique agira pour que les règles soient respectées, que les plus méritants soient promus, que les esprits de compétition et d'excellence prédominent dans un environnement de transparence et de bonne gestion. Le leader social s'emploiera à sensibiliser et organiser les populations pour qu'elles veillent sur leurs intérêts catégoriels ou collectifs. Il agira dans un cadre démocratique et de transparence et se montrera imperméable à toute forme de corruption et d'inféodation aux pouvoirs politiques et économiques.

Le leader doit être ouvert sur le monde, conscient des enjeux stratégiques et géopolitiques et impliqué dans la maîtrise des technologies pour le progrès collectif. A ce titre, un leadership porté par la jeunesse permettra au continent de traduire dans sa gouvernance une bonne partie des aspirations populaires. Il y aura ainsi de grandes chances que la légitimité des jeunes leaders soit une réalité, ceux-ci devant être mieux en phase avec les populations.

Le leadership éclairé n'induit sa propre légitimité que s'il est accompagné d'un corps social citoyen. Il nous faut agir dans ce sens et inscrire beaucoup de forces, de convictions et de moyens dans la restauration de la société civile africaine en utilisant nos valeurs familiales et traditionnelles, l'école, les services publics, les événements de masse...

La réunion du légal et du légitime nécessite des réformes qui sont d'abord politiques, ensuite économiques et enfin sociales. Sur le plan politique, certains principes comme la liberté, la démocratie, l'alternance, la réédition des comptes... doivent demeurer intangibles et appliqués à tous les niveaux. Sur le plan économique, les aménagements à apporter doivent aller vers une plus grande simplification des règles, la promotion et le soutien à la transparence, la publicité autour des patrimoines et des performances, la clarté et le respect de toutes les dispositions fiscales et légales par les leaders... Les initiatives sociales des leaders économiques sont également à encourager notamment les initiatives allant vers une plus forte implication des populations et le soutien à leur participation aux activités citoyennes. Il nous revient de nous approprier d'abord nos propres histoires et de retenir dans nos passés les éléments positifs qu'ils recèlent pour en faire des outils d'aujourd'hui. Nos traditions comportent encore des aspects auxquels l'essentiel de nos concitoyens tient aujourd'hui. Nous pouvons les intégrer dans la gestion publique en commençant par la gestion locale.

Du leader politique national au jeune responsable d'une association de quartier en passant par l'imam, le chef de quartier, le directeur de banque ou encore le leader syndical, l'élite africaine doit intégrer la question de la légitimité comme le lien indispensable qui fera marcher l'attelage continental sur le chemin du développement. Sans lui, drapés dans leur légalité, ils continueront à piloter un avion dépourvu de moteur et condamné à rester sur le tarmac. Avec lui, ils sentiront que chacune de leur initiative recevra l'accueil, l'écoute et la réaction nécessaires à sa concrétisation pour le bonheur de tous en commençant par eux-mêmes !

Moussa MARA
moussamara@moussamara.com